

# Extrait du budget de l'administration des forêts en Prusse pour l'an 1875

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **26 (1875)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785644>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à le dire à l'honneur des assistants, on prit généralement part avec un intérêt bien soutenu. Etant chargé de diriger l'excursion j'avais réuni et résumé les explications et les notices nécessaires et je pus les donner brièvement soit en forêt soit après le dîner. L'excursion fut favorisée d'un temps splendide et la commune d'Attalens nous avait préparé le meilleur accueil. Des chars attendaient à la gare, distante d'une lieue, les hôtes arrivant de loin par la voie ferrée, et le soir ils y furent encore reconduits en char. Cela fut même fait sans m'en prévenir; on voulait, ainsi qu'il m'a été dit plus tard, recevoir les forestiers d'une manière digne de l'importance qu'a la sylviculture.

Quant au résultat de cette première excursion d'un nouveau genre, on peut dire qu'en la terminant chacun était convaincu qu'elle sera beaucoup plus utile que toutes les ordonnances, circulaires, etc. On pouvait le lire sur les visages, que cette excursion avait gagné à l'économie forestière des partisans qui s'efforceraient d'appliquer dans leur cercle d'activité ce qu'ils avaient vu et entendu. C'est un bon commencement et nous espérons que les excursions subséquentes seront aussi riches que celle-ci en utiles enseignements.

Comme vous le voyez, les prudents et lents fribourgeois progressent aussi peu à peu. Depuis 1871 nous avons des cours de sylviculture et une loi sur le traitement des gardes-forestiers et des gardes-chefs; puis à la session de printemps du grand conseil des vacances ont été votées pour les inspecteurs forestiers, enfin on a organisé des excursions forestières. Nous avons en perspective pour l'automne prochain une révision de la loi forestière et le rétablissement d'un 4<sup>me</sup> arrondissement forestier.

---

### Extrait du budget de l'administration des forêts en Prusse pour l'an 1875.

L'étendue du sol forestier destiné à la production du bois est de 2,327,740 hectares, plus 29,016 hect. de forêts indivises dans le Hannovre et le Nassau. Le sol forestier qui n'est pas consacré à la production du bois occupe 272,383 hect., plus 445 hect. dans les forêts indivises. Le totalité de l'aire forestière comporte donc 2,600,123 hect., plus 29,461 hect. de forêts communes. Sur cette étendue il faut compter 115,688 hect. de sol improductif.

La possibilité pour 1875 est portée à 4,628,812 m. c. de bois de tiges et 1,550,264 m. c. de bois de souches et de fagots, ce qui fait par hectare de sol consacré à la sylviculture, en ne comptant que la moitié de l'étendue des forêts indivises, 1,97 m. c. de bois de tiges et 0,66 m. c. de bois de souches et de fagots. Le produit pécuniaire est évalué à 16 mark per hectare. Le produit le plus élevé en matériel et en argent est celui du district d'Erfurt: 3 mètres cubes et 33,9 mark; le plus faible est celui du district de Danzig: 1,3 m. c. et 7,4 mark par hectare. Les recettes pour produits accessoires sont évaluées à 3,405,000 et les recettes totales à 51,086,000 mark.

Voici maintenant l'état de l'administration forestière: 30 inspecteurs généraux (Oberforstmeister), 96 inspecteurs de 1<sup>er</sup> rang (Forstmeister), 678 inspecteurs forestiers (Oberförster) et 3309 forestiers. Les traitements sont en moyenne: pour un inspecteur général 5100 mark, pour un inspecteur de 1<sup>er</sup> rang 4800 mark, pour un inspecteur forestier 2550 mark, pour un forestier 960 mark; ces deux dernières catégories d'employés reçoivent en outre gratis le logement et le bois. Les indemnités de logement pour les employés supérieurs s'élèvent à 95,250 mark et les vacations à 295,200 mark. Les dédommagements pour vacations et frais de bureau payés aux inspecteurs forestiers sont en moyenne de 1605 mark par inspecteur soit au total de 1,058,400 mark. Les frais pour le prélèvement des recettes s'élèvent à 970,000 mark, soit 1,9 0/0 des recettes brutes.

Pour l'entretien et la construction des chemins dans les forêts, le budget porte 1,020,000 mark et pour les cultures forestières 3,450,000 mark. L'entretien et la construction des habitations des inspecteurs forestiers et des forestiers coûte 1,914,000 mark.

Le budget porte comme dépenses extraordinaires 900,000 m. pour la construction de demeures de forestiers qui manquent encore et 1,050,000 mark pour l'acquisition de fonds destinés à être reboisés.

Les dépenses ordinaires comportent	27,852,000 mark.
„ „ extraordinaires „	2,250,000 „
	<hr/>

Les dépenses totales 30,102,000 mark.

Le produit net est donc de 20,984,000 mark au total, soit d'un peu plus de 8 mark par hectare.

(Gazette des forêts et de la chasse.)